



## L'emploi ne protège pas toujours de la pauvreté Pays de la Loire : la région la moins inégalitaire de France

**D**ans *Insee Analyses Pays de la Loire n° 89 de mai 2021*, Hélène Chesnel et Christophe Fouchard (Insee) analysent la situation de pauvreté monétaire des Ligériens en 2018 <sup>(1)</sup>.

Dans les Pays de la Loire, 400 000 personnes sont en situation de pauvreté monétaire en 2018, soit 10,8 % de la population (3,8 points de moins que la moyenne de France métropolitaine <sup>(2)</sup>). La région est celle ayant le plus faible taux de pauvreté.

Globalement, la région présente un taux de chômage moindre, une meilleure insertion des jeunes sur le marché du travail et l'emploi féminin y est plus fréquent par rapport aux autres régions de France métropolitaine. Toutefois, ces conditions socio-économiques plus avantageuses n'empêchent pas la précarité observée dans des familles ligériennes. La pauvreté touche surtout des familles avec enfants. Une personne pauvre sur trois est un enfant de moins de 18 ans, soit 124 000 enfants concernés.

Les familles monoparentales sont davantage fragilisées. Ainsi, un tiers des personnes vivant dans une famille avec un seul parent sont pauvres. Le parent des familles monoparentales pauvres est une femme quatre fois sur cinq : « *Cela peut s'expliquer par le fait que les femmes sont moins souvent en situation d'emploi, plus fréquemment à temps partiel et perçoivent en moyenne un salaire plus faible que les hommes* ». Dans les familles monoparentales, sept enfants sur dix ont un parent en emploi. « *Même dans ce cas, soulignent les auteurs, disposer d'un seul revenu pour plusieurs personnes laisse le ménage dans une situation fragile et concilier vie professionnelle et familiale peut s'avérer plus compliqué* ».

### Des contrastes sociaux et des disparités territoriales marquées

Les jeunes parents en couple, les retraités et les personnes seules sont également plus exposés à la pauvreté, en particulier entre 50 et 64 ans chez ces dernières (21 % des personnes seules sont concernées). Certes, la pauvreté est souvent corrélée à l'absence d'emploi, mais la réalité est plus nuancée. Ainsi, la pauvreté peut être liée à un emploi précaire et à un faible salaire perçu : « *Parmi les ménages pauvres percevant des salaires, la moitié touche à ce titre moins de 850 euros par mois pour l'ensemble du foyer, contre 3 300 euros pour les ménages non pauvres* ».

Les grandes agglomérations et les territoires peu denses concentrent le plus de personnes en situation de fragilité sociale. Dans les Pays de la Loire, 37 % des personnes pauvres habitent dans les métropoles de Nantes, d'Angers et du Mans. Les contrastes sont particulièrement marqués à Nantes et ses alentours où « *des personnes aux très hauts revenus côtoient des personnes parmi les plus précaires* ».

Enfin, « *les habitants des territoires peu denses au pourtour de la région sont aussi touchés par la pauvreté, notamment les personnes âgées* ». C'est en particulier le cas dans les communautés de communes du Bocage Mayennais et du Mont des Avaloirs (taux de pauvreté supérieur à 14,6 %). Par ailleurs, être propriétaire de son logement ne prémunit pas contre la précarité : la charge d'un emprunt peut être trop élevée ou la perte d'un emploi venir fragiliser la situation financière.

(1) – « [400 000 personnes pauvres en 2018, dont 124 000 enfants](#) » (4 pages).

(2) – Le taux de pauvreté monétaire renvoie à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, lequel correspond à 60 % du niveau de vie médian national, soit 1 086 euros par mois et par unité de consommation (UC) en 2018 (le premier adulte compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC). Le champ de l'étude ne prend pas en compte les personnes sans domicile fixe, les personnes étrangères en séjour irrégulier ou en demande d'asile et les personnes vivant en institution comme les Ehpad, les centres pénitentiaires, les logements collectifs étudiants, etc.



## À vos agendas

Vendredi 11 juin, à 20 h 55, sur Arte (TNT 7)

### **Noces d'or, de Nader Takmil Homayoun (2018)**

Le vendredi 11 juin, à 20 h 55, Arte rediffuse le téléfilm français *Noces d'or*, de Nader Takmil Homayoun (2018), avec Alice Taglioni (Dora Saint-Cast), Babak Hamidian (Iradj Mozafari), Hélène Vincent (Alix Saint-Cast), Bernard Verley (Octave Saint-Cast), Nasser Memarzia (Farhad Mozafari), Christa Thérêt (Célestine Saint-Cast), Stanley Weber (Fabrice Saint-Cast)... Durée: 1h32.

Vendredi, samedi, dimanche... Tout se passe sur trois jours, même si des noces d'or incitent à revisiter le passé... Octave Saint-Cast était un diplomate et il a séjourné partout à travers le monde ; il y a rencontré de grandes figures de l'Histoire. Son épouse, Alix, également... Pour les noces d'or du couple, l'histoire se resserre entre la résidence des Écureuils où Alix, malade d'Alzheimer, est aujourd'hui accueillie, et le château familial de La Morandière où vit Octave et où doit se dérouler la fête d'anniversaire. Beaucoup d'invités sont attendus, certains prestigieux, tel Valéry... Le décor est presque planté...

Il manque quand même un élément essentiel de l'histoire : à la résidence des Écureuils, Alix Saint-Cast est tombée éperdument amoureuse du résident de la chambre 13 – Farhad Mozafari, un ancien officier supérieur iranien –, et vice-versa. Tous les deux ont la maladie d'Alzheimer. Il paraît que celle-ci « *lève les préjugés* ». Toujours est-il que les deux amoureux sont inséparables, au sens figuré comme au sens propre. « *Même la nuit, ils dorment ensemble*, explique le directeur. *Dormir, c'est une façon de parler* »...

Une seule solution : Dora Saint-Cast, sa mère Alix, et Iradj Mozafari, son père Farhad, partent tous ensemble au château... où Alix ne reconnaît absolument pas son mari, Octave Saint-Cast. Faut-il tout annuler ? Avant que la décision ne soit prise, on va découvrir des pans de l'histoire des uns et des autres. Dora Saint-Cast, par exemple, « *trop rigide* » selon sa sœur cadette Célestine, et qui devrait s'autoriser « *un peu de folie* », avait un compagnon, Charles, qui va se marier dans dix jours avec une clarinettiste de 23 ans... Le



Une certaine forme de détresse se lit sur le visage d'Alix Saint-Cast.

frère de Dora et Célestine, Fabrice, dont le couple a un bébé, est amoureux d'un homme mépris au revolver que Dora va faire passer pour son nouveau compagnon pour ne pas choquer son père.

Les histoires sont abracadabrantes, mais parfois plus tragiques. Farhad Mozafari confie à un « *chauffeur de taxi* » qu'il est responsable de la mort de sa petite fille, Mandana, tout cela parce qu'il a obéi comme « *un abruti* » à un ordre du Shah... Quant à Iradj, qui était médecin urgentiste en Iran, il a dû s'exiler car il a été accusé à tort d'avoir tué une femme qu'il avait tenté de sauver... Tout s'entremêle – la grande et les petites histoires. Le Mossad n'est pas loin. Alors que le président est victime d'un attentat, tout devient confus. On ne sait plus qui en veut à qui et ce ne sont pas les médias qui vont beaucoup aider à tout décoder ! Chemin faisant, on a appris qu'Octave Saint-Cast trompait sa femme avec Brigitte, une journaliste, alors que pendant ce temps-là, Alix, la sage épouse qui suivait son mari, avait sans doute donné des papas prestigieux à ses trois enfants.

*Noces d'or* est une comédie un peu loufoque où il faut bien s'accrocher pour ne pas perdre le fil des aventures et mésaventures diplomatico-politiques, ou plus simplement familiales, le tout sur fond de maladie d'Alzheimer, de passé à oublier et, effectivement, de perte de mémoire. Alix et Farhad vont pouvoir continuer à s'épauler l'un l'autre à la résidence des Écureuils alors qu'Octave pourra continuer à rédiger ses mémoires. Dora et Iradj sont faits pour se rapprocher. Leurs enfants respectifs ont sympathisé depuis leurs premiers regards...

#### La pensée hebdomadaire

« Les auteurs du "Manifeste des 121" sur le droit à l'insoumission pendant la guerre d'Algérie risquaient de se retrouver en prison, d'être la cible d'un attentat de l'Organisation armée secrète (OAS). En déclarant "Je me suis fait avorter", les signataires du "Manifeste des 343" s'exposaient elles aussi à des poursuites pénales ; et, si Catherine Deneuve et Simone de Beauvoir savaient qu'elles seraient épargnées, de nombreuses anonymes furent poursuivies. À présent, la pire peine qu'encourt une personnalité dénonçant la dérive autoritaire de M. Emmanuel Macron est d'être invitée à en débattre sur France Culture. »

Benoît Bréville, « Pétitionnaires de tous les pays... », *Le Monde diplomatique* d'août 2020.